

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 17 du 4 mars 2022

TEXTE RÉGLEMENTAIRE TEMPORAIRE

Texte 12

CIRCULAIRE N° 2022-30/ARM/SGA/DCSID/SDPRH/BPM/SCPM

relative aux circuits de notation pour le cycle 2021 - 2022 et au fusionnement pour le tableau d'avancement 2023 des officiers du corps des ingénieurs militaires d'infrastructure de la défense d'active et de la réserve opérationnelle, et des aspirants.

Du 24 février 2022

CIRCULAIRE N° 2022-30/ARM/SGA/DCSID/SDPRH/BPM/SCPM relative aux circuits de notation pour le cycle 2021 - 2022 et au fusionnement pour le tableau d'avancement 2023 des officiers du corps des ingénieurs militaires d'infrastructure de la défense d'active et de la réserve opérationnelle, et des aspirants.

Du 24 février 2022

NOR A R M S 2 1 0 3 0 2 7 C

Référence(s) :

- Code de la défense.
- Décret N° 2009-1179 du 5 octobre 2009 fixant les attributions et l'organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense (JO n° 231 du 6 octobre 2009, texte n° 20).
- Décret N° 2010-1239 du 20 octobre 2010 portant statut particulier du corps des ingénieurs militaires d'infrastructure de la défense (JO n° 246 du 22 octobre 2010, texte n° 33).

> [Arrêté du 29 août 2005 relatif à la notation des militaires en cas de détachement ou de mutation.](#)

- Arrêté du 30 décembre 2020 portant organisation du service d'infrastructure de la défense (n.i. BO ; JO n° 316 du 31 décembre 2020, texte n° 62).

> [Instruction N° 3667/ARM/SGA/DRH-MD/SDPEP du 13 février 2018 relative à l'avancement des officiers et à l'évaluation de leur potentiel.](#)

> [Instruction 0001D19036383/DEF/SGA/DRH-MD/SDPEP du 13 décembre 2019 relative à la notation des officiers d'active et de la réserve opérationnelle, des aspirants et des officiers volontaires de l'armée de terre, de la marine nationale, de l'armée de l'air, du service de santé des armées, du service des essences des armées, du service du commissariat des armées, du service d'infrastructure de la défense et des chefs de musique.](#)

Pièce(s) jointe(s) :

Cinq annexes.

Texte(s) abrogé(s) :

> [Circulaire N° 2021-16/ARM/SGA/DCSID/STG/SDPRH/BGPM/SCHANC du 26 janvier 2021 relative aux circuits de notation pour le cycle 2020 - 2021 et au fusionnement pour le tableau d'avancement 2022 des officiers du corps des ingénieurs militaires d'infrastructure de la défense d'active et de la réserve opérationnelle, et des aspirants.](#)

Référence de publication :

Préambule.

La présente circulaire a pour objet de déterminer les conditions de mise en œuvre des principes d'organisation des circuits de notation et de fusionnement applicables aux ingénieurs militaires d'infrastructure de la défense (IMI), d'active et de la réserve opérationnelle, aspirants et volontaires, au titre de l'année de notation 2022 et de l'avancement 2023.

Le corps statutaire et le grade à prendre en compte dans la notation sont ceux détenus au 31 décembre 2021.

1. RÈGLES GÉNÉRALES D'ORGANISATION.

1.1. Les différents niveaux hiérarchiques.

La notation et l'avancement des IMI comportent deux niveaux hiérarchiques.

1.1.1. Le niveau hiérarchique initial.

Ce niveau est détenu par le commandant de formation administrative. Pour le service d'infrastructure de la défense (SID), il est assuré :

- au sein du centre d'expertise des techniques de l'infrastructure de la défense (CETID) : par le directeur ;
- au sein des directions d'infrastructure de la défense (DID) outre-mer et à l'étranger : par les directeurs ;
- au sein des établissements du service d'infrastructure de la défense (ESID) : par le directeur adjoint (DA), les chefs de division, le directeur des opérations (DO) ou équivalents (voir annexe II) ;
- au sein de la direction centrale du SID (DCSID) : par les deux directeurs adjoints, par les sous-directeurs ou chefs de département, par le chef de la division soutien aux infrastructures opérationnelles (DSIO) ; par le responsable des affaires nucléaires ;
- au sein du centre national de production de l'infrastructure de la défense (CNPID) : par le directeur du CNPID ;
- au sein de l'école nationale supérieure des ingénieurs de l'infrastructure militaire (ENSIM) : par le directeur des études et le commandant en second.

Dans les organismes extérieurs au SID où peuvent être affectés des IMI, c'est l'employeur qui assure ce rôle. Il doit être d'un niveau hiérarchique au moins égal à celui de premier notateur d'officiers (officier supérieur - ou équivalent - d'un grade égal ou supérieur à celui du noté).

1.1.2. Le niveau hiérarchique intermédiaire.

Ce niveau est dévolu à une autorité immédiatement supérieure (AIS) accréditée au 2^{ème} rang et d'un niveau d'officier général ou à un poste de niveau équivalent. Le directeur central adjoint et les directeurs d'ESID remplissent cette fonction.

1.1.3. Le niveau hiérarchique final.

Ce niveau est attribué à la tête de chaîne fonctionnelle (TDC) qui est accréditée au 1^{er} rang. Le directeur central du SID assure ce rôle. La tête de chaîne est en outre chargée de s'assurer du respect de la réglementation relative à la notation et au fusionnement, ainsi que de la bonne application des directives annuelles par l'ensemble des AIS du SID placés sous son autorité.

2. SCHÉMA D'ORGANISATION DES CIRCUITS.

Les détails de l'organisation des circuits par unité sont présentés en annexe II.

2.1. Le circuit de notation.

Il existe deux niveaux de notation.

2.1.1. La notation en premier ressort.

La notation en premier ressort se situe :

- pour les IMI d'active de tout grade, qui ne sont pas premiers notateurs d'officiers (PN) : à l'échelon du commandant de formation administrative (niveau hiérarchique initial, au point 1.1.1.) ;
- pour les IMI d'active qui sont premiers notateurs d'officiers : à l'échelon de l'AIS, à l'exception des IMI affectés dans les organismes extérieurs (niveau hiérarchique initial, au point 1.1.1.) ;
- pour les IMI de réserve de tout grade : à l'échelon du commandant de formation administrative (niveau hiérarchique initial, au point 1.1.1.) par un notateur unique ;
- pour les ingénieurs généraux et ceux de tout grade exerçant les fonctions de DCA, directeurs adjoints à la direction centrale, chef d'établissement, notateur unique : à l'échelon de la TDC (directeur central).

2.1.2. La notation en second et dernier ressort, appelée notation juridique.

La notation en second et dernier ressort ou notation juridique se situe :

- pour les IMI d'active jusqu'au grade d'ingénieur en chef de 2^{ème} classe (IC2) inclus ⁽¹⁾ : à l'échelon de l'AIS (directeur central adjoint et directeurs d'ESID) ;
- pour les IMI d'active ingénieurs en chefs de 1^{ère} classe (IC1), ingénieurs de tout grade exerçant les fonctions de commandant de formation administrative et les premiers notateurs d'officiers : à l'échelon de la TDC (directeur central).

2.2. Le circuit d'avancement et de fusionnement.

Il existe deux niveaux de classement pour l'avancement.

2.2.1. Le niveau de pré-fusionnement.

Le pré-fusionnement consiste à attribuer, pour les IMI d'active d'une part et les IMI de la réserve opérationnelle d'autre part, par grade, les mentions de proposition pour les travaux d'avancement.

Afin de classer une population d'un volume significatif, le niveau de pré-fusionnement se situe, pour les IMI (active et réserve) de tout grade, à l'échelon de l'AIS.

Les directeurs d'ESID (AIS) sont quant à eux pré-fusionnés par le directeur central du SID.

2.2.2. Le niveau de fusionnement.

Le fusionnement consiste à attribuer, pour les IMI d'active d'une part et de la réserve opérationnelle d'autre part, par grade, les mentions de propositions définitives pour les travaux considérés (avancement, recrutement ou décoration).

L'autorité qui intervient en dernier ressort pour une catégorie de grade prend le titre de fusionneur.

Le niveau de fusionnement se situe, pour les IMI de tout grade, à l'échelon de la TDC.

3. TEXTE ABROGÉ.

La [circulaire N° 2021-16/ARM/SGA/DCSID/STG/SDPRH/BGPM/SCHANC du 26 janvier 2021](#) relative aux circuits de notation pour le cycle 2020 - 2021 et au fusionnement pour le tableau d'avancement 2022 des officiers du corps des ingénieurs militaires d'infrastructure de la défense d'active et de la réserve opérationnelle, et des aspirants est abrogée.

4. PUBLICATION.

La présente circulaire sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le directeur central du service d'infrastructure de la défense, par suppléance,

L'ingénieur général de 1^{ère} classe,

directeur central adjoint du service d'infrastructure de la défense,

Hervé FOUBERT.

Notes

⁽¹⁾ Du grade d'ingénieur premier échelon à ingénieur en chef de 2^{ème} classe pour les IMI.

ANNEXES

ANNEXE I.

TABLEAU DE RÉPARTITION DES ATTRIBUTIONS VIS-À-VIS DES INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE D'ACTIVE ET DE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE.

AUTORITÉS.	NOTATION ACTIVE ET RÉSERVE OPÉRATIONNELLE.	AVANCEMENT ACTIVE ET RÉSERVE OPÉRATIONNELLE.	DÉCORATIONS ET RÉCOMPENSES.
<p>Chef de division administrative ou niveau équivalent en ESID.</p> <p>Directeur de DID.</p> <p>Directeur du CETID.</p> <p>Commandant en second de l'ENSIM.</p> <p>Autorité militaire de premier niveau de la DCSID (niveau hiérarchique initial).</p> <p>Directeur du CNPID.</p>	<p>Premier ressort des IMI de tout grade (sauf les premiers notateurs d'officiers).</p>	<p>Proposition de classement et mentions d'appui aux AIS.</p>	<p>Attribution de la MDN bronze, de la MRV-DSI bronze et de la médaille commémorative française.</p> <p>Attribution de récompenses à son niveau (LF).</p> <p>Établissement et transmission des travaux MDN argent et or (normal et exceptionnel).</p> <p>Attribution de la médaille d'outre-mer avec agrafe.</p> <p>Attribution de la médaille de la protection militaire du territoire dans les limites des directives du DCSID.</p> <p>Établissement et transmission des mémoires et autres propositions de décorations (LH, ONM, etc.) et demandes de récompenses (LF, TS, citations) niveau AM2.</p>
<p>Autorité immédiatement supérieure (AIS).</p> <p>(directeur central adjoint et directeurs d'ESID).</p>	<p>Premier ressort des commandants de formations administratives, directeurs de DID ou premier notateurs d'officiers.</p> <p>Deuxième et dernier ressort des IMI jusqu'à IC2 inclus (active seulement).</p> <p>Préside la commission « A ».</p> <p>Contrôle la notation et transmet une copie à la chancellerie TDC DCSID (gestionnaire).</p>	<p>Pré-fusionnement des travaux d'avancement des IMI de tout grade (sauf généraux).</p>	<p>Établissement et transmission des mémoires et autres propositions de décorations et demandes de récompenses, pour les seuls IMI premiers notateurs d'officiers (chef d'établissement, de division ou niveau équivalent).</p> <p>Attribution de récompenses à son niveau (LF).</p> <p>Avis concernant les demandes de récompenses (LF, TS, citations) du niveau supérieur.</p> <p>Attribution de la médaille d'outre-mer avec agrafe pour les IC1 et/ou PN d'officiers.</p> <p>Attribution de la médaille de la protection militaire du territoire dans les limites des directives du DCSID pour les IC1 et/ou PN d'officiers.</p>

<p>Directeur central et tête de chaîne (TDC).</p>	<p>Deuxième et dernier ressort des IMI IC1et PN (active seulement).</p> <p>Préside la commission « A' ».</p> <p>Contrôle la notation des AIS et des IMI de tout grade.</p>	<p>Fusionnement des travaux d'avancement des IMI de tout grade.</p> <p>Préside le conseil d'avancement consultatif pour les IMI, avec proposition d'IRIs.</p> <p>Attribue les IRIs de l'ensemble des IMI éligibles.</p> <p>Préside les commissions d'avancement L. 4136-3. des IMI d'active et R. 4221-26. des IMI de la réserve opérationnelle.</p>	<p>Préside les commissions de sélection LH et ONM active et réserve pour classement et envoi à SDC.</p> <p>Fait corriger et valider les mémoires LH et ONM des candidats IMI proposés, pour envoi à SDC. Attribue les MDN et MRV-DSI argent.</p> <p>Transmet les demandes de MDN et MRV-DSI or à la DRHMD.</p> <p>Transmet un avis concernant les décorations et les récompenses (envoi aux autorités compétentes).</p> <p>Attribution LF, TS citations sans croix à son niveau.</p> <p>Demande LF, TS et citation au secrétaire général pour l'administration (SGA) et au chef d'état-major des armées (CEMA).</p> <p>Attribution de la médaille d'outre-mer avec agrafe pour les directeurs d'ESID.</p> <p>Attribution de la médaille de la protection militaire du territoire dans les limites des directives du DCSID pour les directeurs d'ESID.</p>
---	--	--	---

ANNEXE II.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CIRCUITS DE NOTATION ET D'AVANCEMENT DES INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE D'ACTIVE ET DE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE.

1. LES ORGANISMES DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE EN MÉTROPOLE.

1.1. Direction centrale du service d'infrastructure de la défense – Versailles.

<p>PERSONNEL NOTÉ : INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE).</p>	<p>NOTATEUR INTERMÉDIAIRE.</p> <p>FEUILLET DE NOTATION INTERMÉDIAIRE OFFICIER (FNIO).</p>	<p>PREMIER NOTATEUR ACTIVE.</p> <p>NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE.</p>	<p>AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE : DERNIER NOTATEUR JUSQU'AU GRADE D'INGÉNIEUR EN CHEF DE 2^{ème} CLASSE INCLUS.</p> <p>PRÉ- FUSIONNEUR TOUT GRADE.</p>	<p>TÊTE DE CHAÎNE : DERNIER NOTATEUR DES INGÉNIEURS EN CHEF DE 1^{ère} CLASSE ET DES PREMIERS NOTATEURS D'OFFICIERS. FUSIONNEUR TOUT GRADE.</p>
<p>Directeur central adjoint du SID.</p> <p>Directeurs adjoints ⁽¹⁾.</p> <p>Responsable des affaires nucléaires (RAN).</p>		<p>Directeur central du SID.</p>	<p>Directeur central du SID (pré-fusionneur).</p>	<p>Directeur central du SID.</p>

<p>Sous-directeur énergie, eau, environnement (SD3E).</p> <p>Chef de la division soutien aux infrastructures opérationnelles (DSIO).</p> <p>Officier de sécurité du SID (OSSID).</p> <p>Chargé d'étude au musée d'Angers.</p>		<p>Directeur central adjoint du SID.</p>	<p>Directeur central adjoint du SID (pré-fusionneur).</p>	<p>Directeur central adjoint du SID.</p>
<p>Personnel affecté au secrétariat permanent aux investissements (SPI).</p>	<p>Chef du SPI.</p>	<p>Directeur central adjoint du SID.</p>	<p>Directeur central adjoint du SID.</p>	<p>Directeur central du SID (fusionneur).</p>
<p>Chargé de mission ⁽²⁾.</p> <p>Assistant militaire.</p>		<p>Directeur central adjoint du SID.</p>	<p>Directeur central adjoint du SID.</p>	<p>Directeur central du SID (fusionneur).</p>
<p>Sous-directeurs (hormis le SD3E).</p> <p>Chef du département stratégie et pilotage de l'achat infrastructure (DSPAI).</p> <p>Chef de cellule synthèses.</p>		<p>Directeur adjoint opérations (DAO).</p>	<p>Directeur central adjoint du SID (pré-fusionneur).</p>	<p>Directeur central du SID.</p>
<p>Personnel affecté en sous-direction ou département (hors DPMIL).</p>		<p>Sous-directeurs ou chefs de département.</p>	<p>Directeur central adjoint du SID.</p>	<p>Directeur central du SID.</p>
<p>Personnel affecté au sein du département de la performance, du management, de l'information et de la légistique (DPMIL).</p>		<p>Directeur adjoint transformation et maîtrise des risques (DATMR).</p>	<p>Directeur central adjoint du SID.</p>	<p>Directeur central du SID.</p>
<p>Personnel affecté au sein de la cellule « RAN ».</p>		<p>Responsable des affaires nucléaires.</p>	<p>Directeur central adjoint du SID.</p>	<p>Directeur central du SID.</p>
<p>Officiers de liaison EMA/CPCO.</p> <p>Personnel affecté à la DSIO.</p>	<p>Chef CPCO (pour officiers liaison).</p>	<p>Chef de la DSIO.</p>	<p>Directeur central adjoint du SID.</p>	<p>Directeur central du SID.</p>
<p>Personnel affecté au sein de la cellule gestion des personnels isolés/passagers.</p>		<p>Directeur adjoint transformation et maîtrise des risques (DATMR).</p>	<p>Directeur central adjoint du SID.</p>	<p>Directeur central du SID.</p>
<p>⁽¹⁾ Deux directeurs adjoints : un directeur adjoint transformation et maîtrise des risques (DATMR) et un directeur adjoint opérations (DAO).</p> <p>⁽²⁾ Chargé de mission auprès du directeur central du SID.</p>				

1.2. Sept établissements du service d'infrastructure de la défense ⁽¹⁾.

- Les directeurs d'ESID sont « autorité immédiatement supérieure », derniers notateurs jusqu'au grade d'IC2 inclus et « pré-fusionneurs » de tous les grades (sauf pour les chefs de division, DO, DA et premiers notateurs d'officiers, seulement « pré-fusionneurs »). Le directeur central du SID est « pré-fusionneur » des directeurs d'ESID.
- Le directeur central du SID est « tête de chaîne », dernier notateur des IC1 et des premiers notateurs d'officiers et « fusionneur » de tous les grades.

PERSONNEL NOTÉ : INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE).	NOTATEUR INTERMÉDIAIRE. FEUILLET DE NOTATION INTERMÉDIAIRE OFFICIER (FNIO).	PREMIER NOTATEUR ACTIVE. NOTATEUR UNIQUE INGÉNIEURS GÉNÉRAUX ET RÉSERVE.
Directeur d'ESID ⁽²⁾ .		Directeur central du SID.
DA, DO, chefs de division et IC1.		Directeur d'ESID.
Chefs d'USID et personnel affecté au sein des USID.	COMBdD ⁽³⁾ pour les chefs d'USID.	DA.
Personnel affecté au sein des bureaux isolés, (bureau contrôle de gestion qualité contrôle interne, coordonnateur des USID, centres référents).		DA.
Personnel affecté au sein du SAI et du bureau expertise.		DO.
Personnel affecté au sein des divisions.		Chefs de division.
<p>⁽¹⁾ Selon l'arrêté du 30 décembre 2020 portant organisation du SID (n.i. BO ; JO n° 316 du 31 décembre 2020, texte n° 62). ⁽²⁾ Les directeurs d'ESID (AIS) sont notés en premier et dernier ressort par le directeur central du SID (TDC). ⁽³⁾ Les commandants de base de défense (COM BdD) peuvent établir une notation intercalaire concernant le chef d'USID qui les soutient.</p>		

ESID BREST.		
PERSONNEL NOTÉ : INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE).	NOTATEUR INTERMÉDIAIRE. FEUILLET DE NOTATION INTERMÉDIAIRE OFFICIER (FNIO).	PREMIER NOTATEUR ACTIVE. NOTATEUR UNIQUE INGÉNIEURS GÉNÉRAUX ET RÉSERVE.
Directeur d'ESID ⁽²⁾ .		Directeur central du SID.
DA, DO, chefs de division et IC1.		Directeur d'ESID.
Personnel affecté au sein du SAI et des bureaux isolés, (bureau contrôle de gestion qualité contrôle interne, coordonnateur des USID, centres référents).		DA.
Ingénieurs en sûreté nucléaire.		DO.
Chefs d'USID et personnel affecté au sein des USID.	COMBdD ⁽³⁾ pour les chefs d'USID.	Chef de la division GP.
Personnel affecté au sein des divisions.		Chefs de division.
<p>⁽¹⁾ Selon l'arrêté du 30 décembre 2020 portant organisation du SID (n.i. BO ; JO n° 316 du 31 décembre 2020, texte n° 62). ⁽²⁾ Les directeurs d'ESID (AIS) sont notés en premier et dernier ressort par le directeur central du SID (TDC). ⁽³⁾ Les commandants de base de défense (COM BdD) peuvent établir une notation intercalaire concernant le chef d'USID qui les soutient.</p>		

ESID IDF.		
PERSONNEL NOTÉ : INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE).	NOTATEUR INTERMÉDIAIRE. FEUILLET DE NOTATION INTERMÉDIAIRE OFFICIER (FNIO).	PREMIER NOTATEUR ACTIVE. NOTATEUR UNIQUE INGÉNIEURS GÉNÉRAUX ET RÉSERVE.
Directeur d'ESID ⁽²⁾ .		Directeur central du SID.

DA, DO, chefs de division et IC1.		Directeur d'ESID.
Chefs d'USID et personnel affecté au sein des USID.	COMBdD ⁽³⁾ pour les chefs d'USID.	DA.
Personnel affecté au sein des bureaux isolés, (bureau contrôle de gestion qualité contrôle interne, bureau des experts, coordonnateur des USID).		DA.
Personnel affecté au sein du SAI et du centre référent infra santé (CRIS).		DO.
Personnel affecté au sein des divisions.		Chefs de division.
<p>(1) Selon l'arrêté du 30 décembre 2020 portant organisation du SID (n.i. BO ; JO n° 316 du 31 décembre 2020, texte n° 62).</p> <p>(2) Les directeurs d'ESID (AIS) sont notés en premier et dernier ressort par le directeur central du SID (TDC).</p> <p>(3) Les commandants de base de défense (COM BdD) peuvent établir une notation intercalaire concernant le chef d'USID qui les soutient.</p>		

ESID LYON.		
PERSONNEL NOTÉ : INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE).	NOTATEUR INTERMÉDIAIRE. FEUILLET DE NOTATION INTERMÉDIAIRE OFFICIER (FNIO).	PREMIER NOTATEUR ACTIVE. NOTATEUR UNIQUE INGÉNIEURS GÉNÉRAUX ET RÉSERVE.
Directeur d'ESID ⁽²⁾ .		Directeur central du SID.
DA, DO, chefs de division, SDO Sud et IC1.		Directeur d'ESID.
Chefs d'USID et personnel affecté au sein des USID.	COMBdD ⁽³⁾ pour les chefs d'USID.	DA.
Personnel affecté au sein du SAI et des bureaux isolés, (bureau contrôle de gestion qualité contrôle interne, bureau des experts, coordonnateur des USID, centres référents).		DA.
Personnel affecté au sein des divisions.		Chefs de division.
<p>(1) Selon l'arrêté du 30 décembre 2020 portant organisation du SID (n.i. BO ; JO n° 316 du 31 décembre 2020, texte n° 62).</p> <p>(2) Les directeurs d'ESID (AIS) sont notés en premier et dernier ressort par le directeur central du SID (TDC).</p> <p>(3) Les commandants de base de défense (COM BdD) peuvent établir une notation intercalaire concernant le chef d'USID qui les soutient.</p>		

ESID METZ.		
PERSONNEL NOTÉ : INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE).	NOTATEUR INTERMÉDIAIRE. FEUILLET DE NOTATION INTERMÉDIAIRE OFFICIER (FNIO).	PREMIER NOTATEUR ACTIVE. NOTATEUR UNIQUE INGÉNIEURS GÉNÉRAUX ET RÉSERVE.
Directeur d'ESID ⁽²⁾ .		Directeur central du SID.
DA, DO, chefs de division, Chef SAI et IC1.		Directeur d'ESID.
Chefs d'USID, personnel affecté au sein des USID, cellule coordination des USID, bureau aide au pilotage, bureau aide à l'activité, bureau prévention maîtrise des risques environnement.	COMBdD ⁽³⁾ pour les chefs d'USID.	DA.
Centre référent, bureau expertise et bureau sécurité des systèmes d'information.		DO.
Personnel affecté au sein des divisions et du SAI.		Chef de division et chef SAI.

(1) Selon l'arrêté du 30 décembre 2020 portant organisation du SID (n.i. BO ; JO n° 316 du 31 décembre 2020, texte n° 62).

(2) Les directeurs d'ESID (AIS) sont notés en premier et dernier ressort par le directeur central du SID (TDC).

(3) Les commandants de base de défense (COM BdD) peuvent établir une notation intercalaire concernant le chef d'USID qui les soutient.

ESID RENNES.		
PERSONNEL NOTÉ : INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE).	NOTATEUR INTERMÉDIAIRE. FEUILLET DE NOTATION INTERMÉDIAIRE OFFICIER (FNIO).	PREMIER NOTATEUR ACTIVE. NOTATEUR UNIQUE INGÉNIEURS GÉNÉRAUX ET RÉSERVE.
Directeur d'ESID ⁽²⁾ .		Directeur central du SID.
DA, DO, chefs de division et IC1.		Directeur d'ESID.
Chefs du service ressources humaines et soutien, du contrôle de gestion qualité contrôle interne, du service achats infrastructure et personnel affecté.		DA.
Chef du centre référent et bureau des experts et personnel affecté.		DO.
Chefs d'USID, personnel affecté au sein des USID.	COMBdD ⁽³⁾ pour les chefs d'USID.	Chef de la division GP.
Personnel affecté au sein des divisions.		Chefs de division.
<p>(1) Selon l'arrêté du 30 décembre 2020 portant organisation du SID (n.i. BO ; JO n° 316 du 31 décembre 2020, texte n° 62).</p> <p>(2) Les directeurs d'ESID (AIS) sont notés en premier et dernier ressort par le directeur central du SID (TDC).</p> <p>(3) Les commandants de base de défense (COM BdD) peuvent établir une notation intercalaire concernant le chef d'USID qui les soutient.</p>		

ESID TOULON.		
PERSONNEL NOTÉ : INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE).	NOTATEUR INTERMÉDIAIRE. FEUILLET DE NOTATION INTERMÉDIAIRE OFFICIER (FNIO).	PREMIER NOTATEUR ACTIVE. NOTATEUR UNIQUE INGÉNIEURS GÉNÉRAUX ET RÉSERVE.
Directeur d'ESID ⁽²⁾ .		Directeur central du SID.
DA, DO, chefs de division et IC1.		Directeur d'ESID.
Personnel affecté au sein du SAI et des bureaux isolés, (bureau contrôle de gestion qualité contrôle interne, bureau des experts, coordonnateur des USID).		DA.
Ingénieurs en sûreté nucléaire.		DO.
Chefs d'USID et personnel affecté au sein des USID.	COMBdD ⁽³⁾ pour les chefs d'USID.	Chef de la division GMP.
Personnel affecté au sein des divisions, centre référent/MPI et EDPI/CEA rattachés à ESID (division programmes sous-marins - PSM).	Chef de projets Barracuda pour EDPI/CEA.	Chefs de division.
<p>(1) Selon l'arrêté du 30 décembre 2020 portant organisation du SID (n.i. BO ; JO n° 316 du 31 décembre 2020, texte n° 62).</p> <p>(2) Les directeurs d'ESID (AIS) sont notés en premier et dernier ressort par le directeur central du SID (TDC).</p> <p>(3) Les commandants de base de défense (COM BdD) peuvent établir une notation intercalaire concernant le chef d'USID qui les soutient.</p>		

1.3. Le centre national de production de l'infrastructure de la défense - Versailles.

PERSONNEL NOTÉ : INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE).	PREMIER NOTATEUR ACTIVE. NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE.	AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE : DERNIER NOTATEUR JUSQU'AU GRADE D'INGÉNIEUR EN CHEF DE 2 ^{ème} CLASSE INCLUS. PRÉ-FUSIONNEUR TOUT GRADE.	TÊTE DE CHAÎNE : DERNIER NOTATEUR DES INGÉNIEURS EN CHEF DE 1 ^{ère} CLASSE ET DES PREMIERS NOTATEURS D'OFFICIERS. FUSIONNEUR TOUT GRADE.
Personnel affecté au sein du CNPID.	Directeur du CNPID.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.

1.4. L'école nationale supérieure des ingénieurs d'infrastructure militaire - Angers.

PERSONNEL NOTÉ : INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE).	PREMIER NOTATEUR ACTIVE. NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE.	AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE : DERNIER NOTATEUR JUSQU'AU GRADE D'INGÉNIEUR EN CHEF DE 2 ^{ème} CLASSE INCLUS. PRÉ-FUSIONNEUR TOUT GRADE.	TÊTE DE CHAÎNE : DERNIER NOTATEUR DES INGÉNIEURS EN CHEF DE 1 ^{ère} CLASSE ET DES PREMIERS NOTATEURS D'OFFICIERS. FUSIONNEUR TOUT GRADE.
Commandant en second de l'ENSIM ⁽¹⁾ .	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central adjoint du SID (pré-fusionneur).	Directeur central du SID.
Directeur des études de l'ENSIM.	Commandant en second de l'ENSIM.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
Elèves de l'ENSIM.	Directeur des études de l'ENSIM.	Commandant en second de l'ENSIM.	Sans objet.
⁽¹⁾ Le directeur de l'école étant le directeur central adjoint du SID.			

1.5. Le centre d'expertise des techniques de l'infrastructure de la défense - Versailles.

PERSONNEL NOTÉ : INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE).	PREMIER NOTATEUR ACTIVE. NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE.	AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE : DERNIER NOTATEUR JUSQU'AU GRADE D'INGÉNIEUR EN CHEF DE 2 ^{ème} CLASSE INCLUS. PRÉ-FUSIONNEUR TOUT GRADE.	TÊTE DE CHAÎNE : DERNIER NOTATEUR DES INGÉNIEURS EN CHEF DE 1 ^{ère} CLASSE ET DES PREMIERS NOTATEURS D'OFFICIERS. FUSIONNEUR TOUT GRADE.
Directeur du CETID.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central adjoint du SID (pré-fusionneur).	Directeur central du SID.
Personnel affecté au sein du CETID.	Directeur du CETID.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.

2. LES ORGANISMES DU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE EN OUTRE-MER ET À L'ÉTRANGER.

2.1. Neuf directions d'infrastructure de la défense à Papeete, Djibouti, Fort-de-France, Saint-Denis de la Réunion, Dakar, Cayenne, Nouméa, Libreville et

Abidjan : rattachées au directeur central adjoint du service d'infrastructure de la défense (directeur central adjoint du service d'infrastructure de la défense – autorité immédiatement supérieure).

PERSONNEL NOTÉ : INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE).	NOTATEUR INTERMÉDIAIRE. FEUILLET DE NOTATION INTERMÉDIAIRE OFFICIER (FNIO).	PREMIER NOTATEUR ACTIVE. NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE.	AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE : DERNIER NOTATEUR JUSQU'AU GRADE D'INGÉNIEUR EN CHEF DE 2 ^{ème} CLASSE INCLUS. PRÉ-FUSIONNEUR TOUT GRADE.	TÊTE DE CHAÎNE : DERNIER NOTATEUR DES INGÉNIEURS EN CHEF DE 1 ^{ère} CLASSE ET DES PREMIERS NOTATEURS D'OFFICIERS. FUSIONNEUR TOUT GRADE.
Directeur DID.	COMSUP, COMFOR ou COMELEF.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central adjoint du SID (pré-fusionneur).	Directeur central du SID.
Personnel affecté au sein de la DID.		Directeur DID.	Directeur central adjoint.	Directeur central du SID.

2.2. Le détachement du service d'infrastructure de la défense aux Émirats Arabes Unis : rattaché à la direction d'infrastructure de la défense de Djibouti.

PERSONNEL NOTÉ : INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE).	NOTATEUR INTERMÉDIAIRE. FEUILLET DE NOTATION INTERMÉDIAIRE OFFICIER (FNIO).	PREMIER NOTATEUR ACTIVE. NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE.	AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE : DERNIER NOTATEUR JUSQU'AU GRADE D'INGÉNIEUR EN CHEF DE 2 ^{ème} CLASSE INCLUS. PRÉ-FUSIONNEUR TOUT GRADE.	TÊTE DE CHAÎNE : DERNIER NOTATEUR DES INGÉNIEURS EN CHEF DE 1 ^{ère} CLASSE ET DES PREMIERS NOTATEURS D'OFFICIERS. FUSIONNEUR TOUT GRADE.
Chef du détachement.	Adjoint interarmées des FFEAU.	Directeur de la DID de Djibouti.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
Personnel affecté au sein du détachement de la DID.		Directeur de la DID de Djibouti.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.

3. PROCÉDURES ADAPTÉES À CERTAINS ORGANISMES EXTÉRIEURS AU SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE ET EMPLOYANT DES INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE D'ACTIVE OU DE RÉSERVE.

PERSONNEL NOTÉ : INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE (ACTIVE ET RÉSERVE).	PREMIER NOTATEUR ACTIVE. NOTATEUR UNIQUE RÉSERVE.	AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE : DERNIER NOTATEUR JUSQU'AU GRADE D'INGÉNIEUR EN CHEF DE 2 ^{ème} CLASSE INCLUS. PRÉ-FUSIONNEUR TOUT GRADE.	TÊTE DE CHAÎNE : DERNIER NOTATEUR DES INGÉNIEURS EN CHEF DE 1 ^{ère} CLASSE ET DES PREMIERS NOTATEURS D'OFFICIERS. FUSIONNEUR TOUT GRADE.
CFT.	Chef de la division capacités Scorpion.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
CGA/FSI.	Adjoint chef CGA.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.

CHEM (auditeurs).	Directeur du CHEM.	Directeur de l'EMS (pré-fusionneur).	Directeur central du SID.
CICoS (chef du bureau infrastructure).	Commandant du CICoS.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
CICoS (autres IMI affectés).	Commandant en second du CICoS.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
COM SMA.	Chef d'état-major du COM SMA.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
CRR-FR LILLE.	Adjoint français au chef de la division opérations du QG CRR-FR.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
CSOA.	Général commandant le CSOA.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
DCSD Congo (DAG/PPE).	Attaché de défense au Congo.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
DÉTACHÉS (L.4138.8).	Organisme de détachement.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
DGA.	Sous-directeur des sites et de l'environnement SMQ/SDSE.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
EAAO (Escadre aérienne d'appui aux opérations - base aérienne 106).	Commandant du EAAO.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
ÉCOLE DU GÉNIE.	Colonel adjoint commandant la formation administrative.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
ÉCOLE DE GUERRE (stagiaires).	Cadre professeur de groupe.	Directeur de l'école de guerre (pré-fusionneur). Directeur central adjoint du SID (dernier notateur).	Directeur central du SID.
EMAAE.	Chef du bureau infrastructure.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
EMA/CHEF BI.	Chef de la division soutien activité.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
EMA/BI.	Chef de la division soutien activité.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
EMA/FN.	Chef de la division forces nucléaires.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
EMA/EO.	Chef de la division énergie opérationnelle.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
EMAT.	Chef du bureau stationnement et infrastructure.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
EM BSPP.	Sous-chef d'état-major logistique.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
EM DÉFENSE.	Général directeur du cabinet.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
EMM/INFRA.	Chef du bureau infrastructure.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
EMS2/BT (en scolarité à temps plein).	Directeur adjoint transformation et maîtrise des risques de la DCSID.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
Membres permanents CSFM.	Secrétaire général du conseil supérieur de la fonction militaire (SG/CSFM).	Directeur central adjoint du SID (pré-fusionneur).	Directeur central du SID.
RMD - UE / Représentant militaire et de la défense.	Représentant militaire et de la défense adjoint auprès de l'Union Européenne.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.

PPE - ACT SEE MONS - ESN de Norfolk (DAG-PPE).	Représentant national français auprès du SACT (Supreme Allied Commander Transformation). ⁽¹⁾	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
SGA/chargé de mission.	Chef de cabinet du SGA.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
SGA/DPMA/SIDIE.	Chef de service, adjoint au directeur des patrimoines, de la mémoire et des archives.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
SGA/ITID.	Inspecteur technique de l'infrastructure de la défense.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
SGA/Mission achats.	Chef de la mission achats.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
SHAPE MONS (DAG/PPE).	Chef d'état-major de la représentation militaire française au SHAPE (CEM/RMF/SHAPE).	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
25 ^{ème} RGA.	Chef de corps du 25 ^{ème} RGA.	Directeur central adjoint du SID.	Directeur central du SID.
⁽¹⁾ FNIO établi par l'employeur de proximité à MONS et transmis au représentant national français auprès du SACT à Norfolk.			

Les IMI qui seraient affectés dans un organisme extérieur au SID non cité ci-dessus feront l'objet en 1^{er} ressort d'une notation par leur employeur, qui doit être d'un niveau hiérarchique au moins égal à celui de premier notateur d'officiers (officier supérieur - ou équivalent - d'un grade égal ou supérieur à celui du noté).

ANNEXE III.

COMMANDEMENTS ET DIRECTIONS FONCTIONNELS CIRCUITS DE FUSIONNEMENT.

RANG D'ACCREDITATION.		CLAIR ABRÉGÉ.	CODE POSTAL.	CLAIR POSTAL.	APPELLATION AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE.
TÊTE DE CHAÎNE 1 ^{er} RANG.	AUTORITÉ IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE 2 ^{ème} RANG				
DCSID.		DCSID.	78013	Versailles cedex.	Directeur central du service d'infrastructure de la défense (TDC).
DCSID.	DCA SID.	DCA SID.	78013	Versailles cedex.	Directeur central du service d'infrastructure de la défense.
DCSID.	ESID Toulon.	ESID Toulon.	83800	Toulon cedex 9.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon
DCSID.	ESID Brest.	ESID Brest.	29240	Brest cedex 9.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest.
DCSID.	ESID IDF.	ESID IDF.	78102	Saint-Germainen-Laye cedex.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France.
DCSID.	ESID Rennes.	ESID Rennes.	35998	Rennes cedex 9.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes.
DCSID.	ESID Metz.	ESID Metz.	57044	Metz cedex 01.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Metz.

DCSID.	ESID Lyon.	ESID Lyon.	69347	Lyon cedex 07.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon.
DCSID.	ESID Bordeaux.	ESID Bordeaux.	33068	Bordeaux cedex.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux.

ANNEXE IV. TABLEAU RELATIF AUX CODES ET NIVEAUX D'ACCREDITATION.

AUTORITÉ LIBELLÉ COURT.	AUTORITÉ LIBELLÉ LONG.	ACCREDITATION.	CODE.
DCSID.	Directeur central du service d'infrastructure de la défense.	TDC.	WE.
DCSID.	Directeur central du service d'infrastructure de la défense.	NC1.	IFE.
DCSID.	Directeur central du service d'infrastructure de la défense.	AIS IGX.	YN.
DCSID.	Directeur central du service d'infrastructure de la défense.	NC1 IGX.	_WE.
DCSID.	Direction centrale (code générique).	NC1.	IF0.
DCA SID.	Directeur central adjoint du service d'infrastructure de la défense.	AIS.	XI.
DCA SID.	Directeur central adjoint du service d'infrastructure de la défense.	NC1.	IFD.
Chef de la DSIO.	Chef de la division soutien aux infrastructures opérationnelles.	NC1.	IFG.
RAN.	Responsable des affaires nucléaires.	NC1.	EEC.
DATMR.	Directeur adjoint transformation et maîtrise des risques.	NC1.	IFH.
DAO.	Directeur adjoint opérations.	NC1.	IFI.
SD3E.	Sous-directeur énergie, eau et environnement.	NC1.	IF4.
SDPRH.	Sous-directeur du pilotage des ressources humaines.	NC1.	IF5.
SDAN.	Sous-directeur des affaires nucléaires.	NC1.	IF6.
Chef du DSPAI.	Chef du département stratégie et pilotage de l'achat infrastructure.	NC1.	IF7.
SDGP.	Sous-directeur de la gestion du patrimoine.	NC1.	IF8.
SD2I.	Sous-directeur des investissements d'infrastructure.	NC1.	IF9.
CDT EN SECOND ENSIM.	Commandant en second de l'école nationale supérieure des ingénieurs de l'infrastructure militaire.	NC1.	IF3.
DE ENSIM.	Directeur des études de l'école nationale supérieure des ingénieurs de l'infrastructure militaire.	NC1.	IFT.
Directeur du CNPID.	Directeur du centre national de production de l'infrastructure de la défense.	NC1.	JB0.
CETID.	Directeur du centre d'expertise des techniques de l'infrastructure de la défense.	NC1.	OC0.
DID Cayenne.	Directeur d'infrastructure de la défense de Cayenne (Guyane).	NC1.	OZ0.
DID Dakar.	Directeur d'infrastructure de la défense de Dakar (Sénégal).	NC1.	DXC.

DID Djibouti.	Directeur d'infrastructure de la défense de Djibouti.	NC1.	PRO.
DID Fort-de-France.	Directeur d'infrastructure de la défense de Fort-de-France (Martinique et Guadeloupe).	NC1.	OY0.
DID Nouméa.	Directeur d'infrastructure de la défense de Nouméa (Nouvelle-Calédonie).	NC1.	PP0.
DID Papeete.	Directeur d'infrastructure de la défense de Papeete (Tahiti).	NC1.	NYC.
DID Saint-Denis.	Directeur d'infrastructure de la défense de Saint-Denis de la Réunion.	NC1.	PO0.
DID Libreville.	Directeur d'infrastructure de la défense de Libreville (Gabon).	NC1.	PP1.
DID Abidjan.	Directeur d'infrastructure de la défense d'Abidjan (Côte d'Ivoire).	NC1.	EPS.
ESID Metz.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Metz.	AIS.	X6.
ESID Metz.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Metz.	NC1.	ISA.
DIR ADJ Metz.	Directeur adjoint de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Metz.	NC1.	ISB.
DO Metz.	Directeur des opérations de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Metz.	NC1.	IS0.
Chef DIV GP Metz.	Chef de division gestion du patrimoine de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Metz.	NC1.	ISC.
Chef DIV INV Metz.	Chef de division investissement de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Metz.	NC1.	ISD.
Chef DIV PLANS Metz.	Chef de division plans de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Metz.	NC1.	ISE.
Chef SAI Metz.	Chef du service achat infrastructure de Metz.	NC1.	ISF.
ESID Bordeaux.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux.	AIS.	X4.
ESID Bordeaux.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux.	NC1.	IVA.
DIR ADJ Bordeaux.	Directeur adjoint de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux.	NC1.	IVB.
DO Bordeaux.	Directeur des opérations de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux.	NC1.	IV0.
Chef DIV GP Bordeaux.	Chef de division gestion du patrimoine de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux.	NC1.	IVC.
Chef DIV INV Bordeaux.	Chef de division investissement de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux.	NC1.	IVD.
Chef DIV PLANS Bordeaux.	Chef de division plans de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux.	NC1.	IVE.
ESID Rennes.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes.	AIS.	X2.
ESID Rennes.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes.	NC1.	ITA.
DIR ADJ Rennes.	Directeur adjoint de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes.	NC1.	ITB.
DO Rennes.	Directeur des opérations de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes.	NC1.	IT0.
Chef DIV GP Rennes.	Chef de division gestion du patrimoine de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes.	NC1.	ITC.
Chef DIV INV Rennes.	Chef de division investissement de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes.	NC1.	ITD.
Chef DIV PLANS Rennes.	Chef de division plans de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes.	NC1.	ITE.

Chef SAI Rennes.	Chef du service achat infrastructure de Rennes.	NC1.	PRA.
Chef BEX Rennes.	Chef du bureau expertise de Rennes.	NC1.	PRB.
Chef du centre référent Rennes.	Chef du centre référent de Rennes.	NC1.	PRC.
ESID IDF.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France.	AIS.	X0.
ESID IDF.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France.	NC1.	IRA.
DIR ADJ IDF.	Directeur adjoint de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France.	NC1.	IRB.
DO IDF.	Directeur des opérations de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France.	NC1.	IR0.
Chef DIV GP IDF.	Chef de division gestion du patrimoine de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France.	NC1.	IRC.
Chef DIV PLANS IDF.	Chef de division plans de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de d'Île-de-France.	NC1.	IRE.
Chef DIV INV IDF.	Chef de division investissement de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France.	NC1.	IRD.
ESID Lyon.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon.	AIS.	X5.
ESID Lyon.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon.	NC1.	IUA.
DIR ADJ Lyon.	Directeur adjoint de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon.	NC1.	IUB.
DO Lyon.	Directeur des opérations de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon.	NC1.	IU0.
Chef DIV GP Lyon.	Chef de division gestion du patrimoine de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon.	NC1.	IUC.
Chef DIV INV Lyon.	Chef de division investissement de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon.	NC1.	IUD.
Chef DIV PLANS Lyon.	Chef de division plans de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Lyon.	NC1.	IUE.
ESID Brest.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest.	AIS.	XB.
ESID Brest.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest.	NC1.	IFC.
DIR ADJ Brest.	Directeur adjoint de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest.	NC1.	IFK.
DO Brest.	Directeur des opérations de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest.	NC1.	JA0.
Chef DIV GP Brest.	Chef de division gestion du patrimoine de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest.	NC1.	IFL.
Chef DIV INV Brest.	Chef de division investissement de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest.	NC1.	IFM.
Chef DIV PLANS Brest.	Chef de division plans de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest.	NC1.	IFN.
Chef DIV ILO Brest.	Chef de division investissement et maintien en condition Île Longue de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Brest.	NC1.	IFJ.
ESID Toulon.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon.	AIS.	XT.
ESID Toulon.	Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon.	NC1.	IFB.
DO Toulon.	Directeur des opérations de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon.	NC1.	IZ0.

DIR ADJ Toulon.	Directeur adjoint de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon.	NC1.	IZ1.
Chef de DIV GMP Toulon.	Chef de division gestion et maintenance du patrimoine de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon.	NC1.	IZ2.
Chef DIV INV Toulon.	Chef de division investissement de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon.	NC1.	IZ3.
Chef DIV PLANS Toulon.	Chef de division plans de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon.	NC1.	IZ4.
Chef DIV MPI Toulon.	Chef de division maritime, portuaire et industrielle de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon.	NC1.	IZ5.
Chef de DIV PSM Toulon.	Chef de division maritime, portuaire et industrielle de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon.	NC1.	IZ6.
Chef de DIV PANG Toulon.	Chef de division porte-avion nouvelle génération – Échelon de préfiguration de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon.	NC1.	IFF.

ANNEXE V. TABLE DES SIGLES.

ACT	allied command of the transformation.
AIS	autorité immédiatement supérieure.
BI	bureau infrastructure.
BT	brevet technique.
CAB	cabinet.
CEA	commissariat à l'énergie atomique.
CEMA	chef d'état-major des armées.
CETID	centre d'expertise des techniques de l'infrastructure de la défense.
CFT	commandement des forces terrestres.
CGA/FSI	contrôle général des armées/groupe de contrôle des forces, du soutien et des systèmes d'information.
CHEM	centre des hautes études militaires.
CICoS	centre interarmées de coordination du soutien.
CNPID	centre national de production de l'infrastructure de la défense.
COM BdD	commandant de base de défense.
COM SMA	commandement du service militaire adapté.
COMLEF	commandant les éléments français.
COMFOR	commandant des forces françaises à l'étranger.
COMSUP	commandant supérieur dans les collectivités territoriales d'outre-mer.
CRIS	centre référent infrastructure santé.
CRR-FR LILLE	corps de réaction rapide France.

C SOA	centre du soutien des opérations et des acheminements.
DA	directeur adjoint.
DAG	division administration générale.
DAO	directeur adjoint opérations.
DATMR	directeur adjoint transformation et maîtrise des risques.
DCA	directeur central adjoint.
DCSD	direction de la coopération de sécurité et de défense.
DCSID	direction centrale du service d'infrastructure de la défense.
DEMS	directeur de l'enseignement militaire supérieur.
DGA	direction générale de l'armement.
DID	direction d'infrastructure de la défense.
DIVORG	division organisation.
DO	directeur des opérations.
DP MIL	département de la performance du management de l'information et de la légistique.
DSIO	division soutien aux infrastructures opérationnelles.
DSPA I	département stratégie et pilotage de l'achat infrastructure.
DRHMD	direction des ressources humaines du ministère de la défense.
EDPI	équipe de projet intégrée.
EM BSPP	état-major de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris.
EM DÉFENSE	état-major de défense.
EAAO	escadre aérienne d'appui aux opérations.
EMA	état-major des armées.
EMA/BI	état-major des armées/bureau infrastructure.
EMA/CPCO	état-major des armées/centre de planification et de conduite des opérations.
EMA/EO	état-major des armées/énergie opérationnelle.
EMA/FN	état-major des armées/forces nucléaires.
EMAAE	état-major de l'armée de l'air et de l'espace.
EMAT	état-major de l'armée de terre.
EMM/INFRA	état-major de la marine/infrastructure.
EMS2	enseignement militaire supérieur du 2 ^{ème} degré.
ENSIM	école nationale supérieure des ingénieurs d'infrastructure militaire.
ESID	établissement du service d'infrastructure de la défense.
ESN	élément de soutien national.
FFEAU	forces françaises aux Émirats arabes unis.

GMP	gestion et maintenance du patrimoine.
IC1	ingénieur en chef de 1 ^{ère} classe.
IC2	ingénieur en chef de 2 ^{ème} classe.
IMI	ingénieur militaire d'infrastructure de la défense.
IRIs	indice relatif interarmées.
LF	lettre de félicitations.
LH	légion d'Honneur.
MCD	mission de coopération de défense.
MDN	médaille de la défense nationale.
MPI	maritime portuaire et industriel.
MRV-DSI	médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure.
NC1	code notateur premier niveau.
ONM	ordre national du mérite.
ORG SGA/CABINET	organisme du secrétariat général pour l'administration/cabinet.
PANG	porte-avions nouvelle génération.
PN	premier notateur d'officiers.
PSM	programmes sous-marins.
RAN	responsable des affaires nucléaires.
RCI	république de Côte d'Ivoire.
RMD/UE	représentation militaire et de la défense auprès de l'Union Européenne.
SACT	supreme allied commander transformation.
SAI	service achats infrastructure.
SGA	secrétariat général pour l'administration.
SDC	service des cabinets.
SD2I	sous-directeur des investissements d'infrastructure.
SD3E	sous-directeur énergie, eau et environnement.
SDAN	sous-directeur des affaires nucléaires.
SDGP	sous-directeur de la gestion du patrimoine.
SDO Sud	sous-directeur des opérations Sud.
SEE	stratégie européenne pour l'emploi.
SG/CSFM	secrétariat général du conseil supérieur de la fonction militaire.
SGA/DPMA/DFP	secrétariat général pour l'administration/direction des patrimoines, de la mémoire et des archives/département des finances et du pilotage.
SGA/DPMA/SDIE	secrétariat général pour l'administration/direction des patrimoines, de la mémoire et des archives/sous-direction de l'immobilier et de l'environnement.

SGA/ITID	secrétariat général pour l'administration/inspection technique de l'infrastructure de la défense.
SGA/Chargé de mission	chargé de mission auprès du secrétaire général pour l'administration.
SHAPE	supreme headquarters allied powers in Europe (grand quartier général des puissances alliées en Europe).
SID	service d'infrastructure de la défense.
SPI	secrétariat permanent aux investissements.
SMQ/SDSE	service central de la modernisation et de la qualité/sous-direction des sites et de l'environnement.
TDC	tête de chaîne fonctionnelle.
TS	témoignage de satisfaction.
USID	unité de soutien de l'infrastructure de la défense.
25 ^{ème} RGA	25 ^{ème} régiment du génie de l'air.